

reliefs ^{N°93}

Actus

DES SERVICES CIVIQUES
AU DÉPARTEMENT

Focus canton

AUBENAS 1 & 2

Portrait

RICHARD & ANGÈLE
ROCLE

LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT N°93 MAI / JUIN 2019



URGENT
**RECHERCHONS
MEDECINS**
Marie

UN PLAN SANTÉ
POUR L'ARDÈCHE



P9
ACTUS

UN PORTAIL PLEIN
DE RESSOURCES



P12
FOCUS CANTON

AUBENAS 1 & 2



P14
PORTRAIT

RICHARD & ANGÈLE ROCLE



UN PLAN SANTÉ
POUR L'ARDÈCHE

P16
GRAND ANGLE



P23
AGENDA

EXPOSITION
DE LA TERRE AU PALAIS



P27
JEU-CONCOURS

À VOUS DE JOUER !

Contact

HÔTEL DU DÉPARTEMENT
BP 737 - 07007 Privas Cedex
04 75 66 77 07

ACTION SOCIALE / SOLIDARITÉ
04 75 66 78 07

**MAISON DÉPARTEMENTALE
DES PERSONNES HANDICAPÉES**
0 800 07 07 00

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
Place André-Malraux • Privas
04 75 66 98 00

INFOS ROUTES
ardeche.fr/circuler07

L'ARDÈCHE EN LIGNE
www.ardeche.fr
contact@ardeche.fr

**BLOG DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE**
<http://entreprendre.ardeche.fr>

facebook.com/cgardeche

twitter.com/Ardeche_07

instagram.com/departement.ardeche

**Le magazine du Conseil départemental
de l'Ardèche N° 93 mai / juin 2019**

Directeur de la publication : Christine Santos / Responsable de la rédaction : Corine Fontanarava / Rédaction : Sandrine Barberino, Isabelle Bonnier, Corine Fontanarava / Crédits photo : sauf mention, Direction de la communication Photo de couverture : Direction de la communication / Conception : Direction de la communication / Création maquette : Terrapublica / Mise en page : Faena / Impression : Imaye Graphic / Tirage : 160 100 exemplaires / Distribution : La Poste - ISSN 1292-9867

Contactez la rédaction :
com@ardeche.fr



édito



LAURENT UGHETTO

PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ARDÈCHE

Un Département engagé aux côtés de tous.

Lézarder au bord de la rivière, déambuler dans les ruelles d'un village de caractère, admirer les paysages au sommet d'un suc ou découvrir les spécialités et les plats issus de l'agriculture ardéchoise... voilà la carte postale de l'Ardèche. Une image qui, conjuguée à un sens de l'accueil légendaire, fait notre renommée. Si la nature a été particulièrement généreuse avec nous, cela ne fait pas tout. Les Ardéchois ont toujours su capitaliser sur leurs ressources pour transformer les contraintes en opportunités.

Ce sont eux, c'est vous, qui chaque jour, faites de notre territoire singulier et attractif, un laboratoire où l'on n'a pas peur de faire autrement.

Faire autrement c'est ce qui nous permet :

- d'avoir des entreprises de pointe, de la montagne ardéchoise jusqu'aux rives du Rhône ;
- de créer une offre d'enseignement supérieur accessible alors qu'on la pensait impossible ;
- de soutenir un maillage associatif, l'un des plus dynamiques de France ;
- de garantir à chaque Ardéchois l'accès à une offre culturelle et sportive de qualité ;
- d'être le premier Département à fédérer tous les acteurs, publics ou privés, dans une dynamique vertueuse de transition écologique et solidaire ;
- d'encourager les circuits courts et une agriculture attentive aux attentes d'aujourd'hui ;
- de développer des solutions d'accès aux soins pour endiguer la progression des déserts médicaux.

Ce 93^e numéro de Reliefs met justement l'accent sur la santé. Première préoccupation des Ardéchois, la santé est pour l'exécutif un axe majeur.

Puisque le besoin est réel, puisque l'offre manque, puisque les réponses tardent souvent à se concrétiser, j'ai souhaité que le Département prenne la main et instaure son tempo. Certes, la question de la santé relève essentiellement de l'État, mais ce n'est pas, pour nous, une excuse. Pour répondre à la situation d'urgence, j'ai voulu que le Département agisse avec trois actions concrètes et immédiates qui apportent de véritables réponses : le renforcement de l'attractivité du territoire pour favoriser l'installation des médecins, le développement de la télémédecine et la création d'un centre de santé départemental.

Un Département engagé aux côtés de tous pour que chacun puisse accueillir et faire partager les richesses de l'Ardèche ouverte sur le monde et humaine.

Bon été à tous.

ardèche

GRAND DÉBAT

17 Juin

La première séance de décision modificative du budget (DM1) se tiendra le lundi 17 juin à l'Hôtel du Département. Présidée par Laurent Ughetto, en présence des conseillers départementaux, cette séance plénière est ouverte au public.

SERVICE PUBLIC



Un numéro unique pour simplifier la relation aux usagers

Allo, le 0 801 900 007 ?

Dans le cadre d'une démarche qualité du service rendu au citoyen, le Département va prochainement se doter d'un numéro de téléphone unique. Ce numéro devrait, via le centre de contact qui le gère et avec la mise en place de nouveaux outils, garantir le routage de chaque demande vers le bon interlocuteur. Les appels sont gratuits, y compris depuis un téléphone mobile. Désormais, en appelant le Département, vous n'écoutez plus l'intégrale des Quatre saisons de Vivaldi... C'est promis ! ▲

Innover, expérimenter...

Retrouvez sur ardeche.fr la contribution de Laurent Ughetto, président du Département de l'Ardèche, au grand débat national. Un document envoyé au président de la République dans lequel il rappelle le rôle du Département, collectivité de proximité au service de la population, et demande un droit à l'innovation et à l'expérimentation afin de pouvoir rester attractif et répondre au mieux aux besoins des Ardéchois.es.

« L'Ardèche doit pouvoir amplifier sa capacité à innover et expérimenter, y compris si cela nécessite des adaptations normatives » écrit-il.

« La réglementation environnementale, les 80 km/h, le développement économique, l'urbanisme en sont d'excellentes illustrations... Il nous faut faire du cousu-main, du sur-mesure. »

Des propos dans le droit fil de son intervention à l'Élysée en février dernier devant le président de la République et l'ensemble des présidents de Départements invités à déjeuner, propos réitérés lors de sa rencontre avec le ministre chargé des collectivités territoriales, Sébastien Lecornu, le 18 avril. ▲



« Seules l'innovation et l'expérimentation permettront à l'Ardèche, département rural, de conserver une dynamique, de rester attractif et de répondre au mieux aux besoins de la population. »

© Matthieu Dupont

ardèche
LE DÉPARTEMENT

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Ardèche campus connecté

Poursuivre ou reprendre des études supérieures sans quitter l'Ardèche ? Ce sera possible dès septembre prochain, à Privas, au campus connecté créé par le Département. A2C, Ardèche campus connecté, dispose d'un espace dédié et aménagé avec espace de convivialité et propose un éventail de formations accessibles en cours à distance dans toutes les universités de France. Loin de l'isolement des cours suivis à domicile, un coach accompagne les étudiants et anime le groupe-études... de quoi créer un esprit d'équipe qui facilite la réussite.

Cette opportunité offerte aux jeunes Ardéchois de faire des études supérieures sans subir les barrières de l'éloignement ou du coût, le président Laurent Ughetto l'a souhaitée : « Le taux de réussite au bac des jeunes Ardéchois est supérieur à la moyenne nationale mais leur accès à l'enseignement supérieur est en dessous de la moyenne nationale et régionale » explique-t-il. « Il s'agit d'apporter une réponse aux jeunes, trop nombreux, laissés sans solution après le bac, néobacheliers et décrocheurs ou par freins psychologiques et financiers et d'offrir les mêmes chances à tous ! » Vous êtes intéressés ou connaissez des personnes qui pourraient l'être, faites-en part sur ardeche.fr/A2C. Début avril, plusieurs Ardéchois ont déjà manifesté leur intérêt. Ouverture des inscriptions à partir du 1^{er} mai. ▲

COMBE D'ARC

Solutions provisoires pour stationner

Depuis le mois de janvier, le parking du Pont d'Arc a été rendu inutilisable de façon unilatérale par ses propriétaires actuels, créant des difficultés tant pour la circulation que pour l'accès à la Combe d'Arc, notamment pour les premiers visiteurs. Afin de répondre au mieux à cette situation et en amont de la saison estivale à venir, le Département a prévu un aménagement provisoire* qui préfigure l'organisation de la Combe d'Arc à la fin de l'Opération grand site (OGS). Cet aménagement vient en complémentarité avec les navettes gratuites mises en place par la Communauté de communes entre Vallon Pont d'Arc et le site. Rappelons que l'OGS Combe d'Arc actuellement en cours sur ce secteur prévoit un aménagement paysager en lieu et place de ce parking jusqu'alors, très impactant d'un point de vue paysager et la création d'un parking public d'une capacité de 100 places, qui sera situé à l'arrière de l'auberge. ▲

* Création d'une centaine de places supplémentaires au parking du Belvédère et aménagement d'environ 80 places d'ici juin le long de la route départementale dans la Combe.



MOBILITÉ

Pont de Charmes

Lancement des études pour le doublement. Ceux qui empruntent cet itinéraire le savent bien : le pont de Charmes, sur le Rhône, point de passage entre Ardèche et Drôme, est un vrai point... noir ! Cette liaison entre RD 86 et RN 7 supporte en effet au quotidien un trafic de 9 000 véhicules, géré par des feux tricolores qui génèrent des files d'attente en début et fin de journée. La mise à deux voies de ce franchissement est aujourd'hui devenue indispensable. Un projet de construction d'un nouvel ouvrage, à deux voies de circulation, en amont de l'existant a été retenu. Le chantier est prévu sur 2 ans, pour une mise en service en 2022. Les études environnementales et techniques ont commencé et devraient se terminer en 2020. L'opération, estimée à 8 M€, sera financée par les Départements de l'Ardèche et de la Drôme, la Région et les deux communautés de communes concernées (Rhône Crussol et Valence-Romans Agglo). À suivre. ▲

LES 8 ET 9 JUIN

De l'animation à l'Abbaye de Mazan

À l'occasion du festival Pic et Zic, artistes professionnels, amateurs et élèves d'écoles de musique sont invités chaque année à s'exprimer autour des arts vivants et des arts plastiques dans le site de l'Abbaye de Mazan. Ce festival, créé en 2014 à l'initiative de quelques professeurs du Conservatoire Ardèche Musique et Danse a été rejoint en 2016 par l'association Par Monts et Tempo, co-organisatrice aujourd'hui. Au programme en 2019 : une soirée concert (*3615allu, On se fait une bouffe et la Côco Soufflette*) le samedi soir à partir de 19h et spectacle/performance, pique-nique partagé, mât chinois, sieste musicale, danse et autres menus plaisirs articulés autour de la visite de l'abbaye le lendemain à partir de 10h30...

Si vous êtes sur place, n'hésitez pas à prendre de la hauteur pour découvrir les cercles d'or formés sur l'Abbaye par Felice Varini avec son œuvre "un cercle et mille fragments" du Parcours artistique "le Partage des eaux". ▲

+ D'INFOS

sur Facebook :
Pic et zik et cie festival et sur
www.ardechemusiqueetdanse.fr



lefrelon.com

Vous avez découvert un nid de frelons ou repéré un insecte isolé ? N'hésitez pas à le signaler sur le site lefrelon.com. Cet outil de surveillance a été développé par un apiculteur ardéchois, Christophe Moins, confronté à l'invasion du frelon asiatique dans le département ces dernières années. Dans le cas d'un nid, une solution sera recherchée pour procéder à sa destruction qui devra forcément être réalisée par un professionnel.

10^E ÉDITION

Le guide Miam Miam

Vous voulez connaître les bonnes adresses pour manger local et de qualité, pour acheter des bons produits en circuits courts, pour déguster des glaces artisanales ou rencontrer des professionnels passionnés...

Procurez-vous vite la 10^e édition du guide Miam Miam. Édité par le Centre du développement agroalimentaire Ardèche le Goût, en partenariat avec le Département, le guide présente plus de 500 bonnes adresses et rendez-vous savoureux.

De quoi émerveiller vos papilles ! ▲



LA PHOTO

**Un grand ciel
bleu, un site
emblématique,
et soudain...
une décharge
sous les talus !
C'est ce qu'ont
découvert les
services du
Département en
redessinant le
sentier d'accès
au Mont Gerbier
de Jonc.**

Pour éviter les risques de pollution des sols et des sources, protéger la faune sauvage et sécuriser le sentier, le Département a lancé des travaux de déblayage de tous ces "trésors" de verre, de plastique et de ferraille, résultant d'habitudes de l'industrie hôtelière des années 1950. Un chantier délicat - nous sommes sur un espace naturel sensible - et social puisqu'il a été confié à Synernat, entreprise d'insertion. Coût de l'opération : 10 000 €, à la charge du Département.





Le jury et les lauréats lors de la remise des prix... le 8 mars dernier.

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Prix du 8 mars #2

Le 8 mars en Ardèche, plus qu'une journée dédiée aux droits des femmes, un Prix pour favoriser l'égalité femmes-hommes toute l'année...

Depuis l'an dernier, ce prix unique en France, décerné par le Département de l'Ardèche, accompagne des projets locaux qui s'inscrivent dans l'action en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Une initiative originale qui se traduit par un soutien financier à des personnes porteuses d'un projet innovant, ayant un intérêt pour le territoire ardéchois et qui répondent, bien évidemment, au critère premier : celui de l'égalité femmes-hommes.

Le jury n'est pas dans la parité, mais c'est assumé ! Il est présidé par Martine Finiels, première femme élue au Département de l'Ardèche en 2008. Elle est entourée d'Ardéchoises "remarquables" à leur niveau et venues de divers horizons*. Réunies le 27 février dernier, elles ont étudié les candidatures (six au total) et ont proposé une sélection ainsi que les dotations dans le cadre d'une enveloppe dédiée de 12 000 €.

Enfance, mobilité, musique, sport... égalité

Après avoir choisi deux lauréats l'an dernier (l'association Grains d'ici et l'association le "slow tour"), ce sont quatre prix qui ont été décernés pour cette deuxième édition. Des projets très divers puisqu'ils concernent des thématiques variées mais toutes questionnées par la question de l'égalité.

Les lauréats 2019

- > 3 000 € à Mobilité 07-26 pour "Femme & vélo : une pratique à partager" (Le Teil) et 1 500 € conditionnés pour développer l'action dans une autre commune. Objet : création d'une école de vélo pour les femmes en insertion.
- > 3 000 € à l'association des Collectifs enfants parents professionnels Ardèche/Drôme et haut-Lignon (ACEPP ADeHL) pour le projet "sensibiliser les professionnels de la petite enfance et les familles de jeunes enfants à l'égalité filles garçons genre". Objet : création de malles pédagogiques itinérantes sur tout le territoire.
- > 2 000 € à l'association "Music'ensemble" pour le projet l'Orchestre symphonique de Vernoux. Objet : organisation d'un concert autour de la thématique "Le Féminin en chacun de nous" le 8 mars et poursuite de la dynamique "Injustices" enclenchée par l'association.
- > 1 500 € au club de Handball du Pouzin et 1 000 € conditionnés à l'organisation d'une action nouvelle pour des jeunes filles non licenciées. Objet : proposer une action spécifique en direction des jeunes filles non concernées aujourd'hui par la structure (non licenciées). ▲

D'INFOS
www.ardeche.fr/8mars

* Alifa Barket, agent du Département, Hélène Debiève (sous-préfète de l'arrondissement de Largentière jusqu'en mars 2019), Nathalie Exmelin (directrice du CIDFF Ardèche), Magali Ferrandi, capitaine sapeur-pompier et Anne Grenier, artiste



© Simon Bugnon

RESSOURCESDARDECHE.FR

Un portail plein de ressources

D'une base de données confidentielles à la création d'un portail documentaire grand public... Tous les ans, l'Ardèche accueille des chercheurs et autres stagiaires venus effectuer une étude, un stage, une mission ponctuelle dans une des structures qui œuvrent dans le champ du patrimoine culturel ou naturel. Le résultat de leurs travaux - des mémoires, des thèses, de la documentation scientifique - était jusqu'alors réservé à la consultation d'un public restreint : maîtres de stage, donneurs d'ordres... Dommage de ne pas partager cette précieuse matière ! Plusieurs structures ardéchoises (Syndicat de gestion des gorges de l'Ardèche, Parc des Monts d'Ardèche-Géopark, association le Mat, agence Chapa, Société géologique de l'Ardèche, Cité de la Préhistoire-Ornac) proposent depuis peu un portail afin de diffuser plus largement leurs fonds documentaires. Une mine d'or pour tous les passionnés de géologie, paléontologie, amateurs de faune et de flore... qui peuvent effectuer des recherches bibliographiques dans un catalogue riche de plus de 4 000 références, trouver des références bibliographiques concernant toute l'Ardèche ou faire des recherches à l'intérieur des revues en interrogeant leur sommaire et le résumé d'articles. ▲

www.ressourcesdardecche.fr

VOYAGES SCOLAIRES



© Passerelles patrimoines - ADT07

Atelier modelage à MuséAL. Culture, environnement, patrimoine... Passerelles patrimoines propose de nombreuses activités pour les sorties scolaires.

Passerelles patrimoines à votre service

Les voyages forment la jeunesse, et les voyages scolaires, ça se prépare... Dès l'approche de la fin de l'année scolaire, les établissements travaillent sur leurs projets éducatifs, dont les voyages scolaires, qui seront proposés aux élèves l'année suivante. Des voyages en Ardèche, en France ou à l'étranger que le Département accompagne depuis de nombreuses années (4 000 collégiens concernés l'an dernier pour un budget de près de 180 000 €). Véritable "couteau suisse" pour les professeurs, depuis 2013, Passerelles patrimoines, une agence de voyage scolaire unique en France, propose un service sur-mesure aux enseignants pour organiser une sortie ou un séjour en Ardèche. Les enseignants ont l'idée des thèmes à aborder, Passerelles patrimoines leur trouve les activités, l'hébergement, le transport et coordonne le tout ! Un précieux outil pour les enseignants d'Ardèche et d'ailleurs. Parents, enseignants... faites passer le message ! ▲

passerelles-patrimoines-ardeche.com

BÉNÉVOLES, FORMEZ-VOUS !

Le CRIB*, centre de ressources et d'information pour les bénévoles d'associations, propose plusieurs formations dans diverses communes ardéchoises en mai et juin.

Parmi elles, trois sont organisées afin d'améliorer la communication de sa structure (de 18h30 à 20h30) :

- **Mardi 15 mai à Saint-Agrève :** "communiquer sur les réseaux sociaux"
- **Mardi 28 mai au Cheylard :** "création d'affiches et flyers"
- **Lundi 3 juin à Lamastre :** "utiliser les outils numériques collaboratifs".

Les formations sont gratuites. Inscriptions obligatoires par mail (crib07@ardecheolympique.org) ou téléphone (04 75 64 29 10).

* Le CRIB est porté par le CDOS 07, Amesud et les Foyers ruraux 07/26.

MOBILY'SON

“Moins fort, moins souvent... mais pour longtemps”. L’Agi-Son, association interprofessionnelle sur les questions de gestion sonore du spectacle vivant lance sa 8^e campagne de sensibilisation à l’écoute nomade à forts volumes sonores. Sa cible ? Les nombreux adolescents qui utilisent un casque pour écouter de la musique. La campagne alerte sur les risques bien réels pour les oreilles qui vont de la perte temporaire d’audition, de l’apparition d’acouphènes, aux dommages irréversibles causés par une exposition au son mal gérée.
+ d’infos et conseils sur www.mobilyson.org



© Shutterstock

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

La collection sur Papillon en consultation

Vous voulez tout savoir sur le parcours d’Henri Charrière, le bagnard le plus célèbre du monde, incarné par Steve Mc Queen ? Rendez-vous aux Archives départementales à Privas ! L’auteur ardéchois, Vincent Didier, a réalisé au début des années 2000 un important travail de recherche sur Henri Charrière, dit Papillon, qui lui a permis de publier en 2006 une biographie sur le personnage “*Papillon libéré*”. Le 11 avril dernier, l’auteur a remis officiellement son fonds d’archives aux Archives départementales. Des documents qui ont deux origines : le résultat de son travail de recherche et les archives d’Henri et Rita Charrière. Ils constituent un ensemble de première importance pour comprendre le parcours de Papillon : documents généalogiques, correspondances, photographies, coupures de presse, films... ▲



Mickaël et Wazil en service civique au collège du Laoul à Bourg-Saint-Andéol : « Le Service civique, c’est un vrai tremplin ».



Henri Charrière à la Réclusion (1969).

© DR

JEUNESSE

Missions civiques dans les services du Département

Vous avez entre 16 et 25 ans* et êtes disponibles ?

Unis Cité Drôme Ardèche, spécialisée dans le Service civique des jeunes, propose tous les ans des postes dans des institutions et organismes ardéchois volontaires pour accueillir des jeunes durant 6 à 12 mois contre une rémunération qui s'élève à 577 €. Les missions sont intéressantes et variées. Ainsi cette année, le Département de l'Ardèche accueille dans ses services 10 jeunes qui travaillent en binôme. Au collège du Laoul, à Bourg-Saint-Andéol, Wazil et Mickaël sont arrivés en janvier dernier pour une mission de 6 mois axée sur le développement durable et la citoyenneté. 30h par semaine, ils sensibilisent les collégiens au gaspillage alimentaire, au bien-manger et à la culture bio en lien avec la section SEGPA de l'établissement. Wazil, 16 ans, jusqu'alors en classe

de seconde envisage une réorientation à la rentrée prochaine : « *d'ici là, plutôt que de ne rien faire ou de travailler dans un fast-food, j'ai préféré faire ce Service civique. C'est un vrai tremplin* » explique-t-il. « *C'est bien de voir le monde du travail et de communiquer avec les jeunes. On leur apprend des choses, on apprend d'eux : c'est du donnant-donnant* » complète Mickaël, 19 ans. « *Et puis travailler en binôme, c'est super : on est efficace !* ». Les 8 autres jeunes recrutés par le Département sont arrivés le 1^{er} avril : 4 sur des missions en lien avec les mineurs migrants, 2 pour animer le site internet "Info Jeunes 07-26" et 2 autres à MuséAL. ▲

* 30 ans pour les jeunes en situation de handicap

+ D'INFOS sur les futurs recrutements : www.unicites.fr

INSTITUTIONS

L'Ardèche, un petit bout d'Europe

Le 26 mai prochain ont lieu les élections européennes. L'Europe, ça vous semble loin...

Les fonds européens représentent pourtant des sources de cofinancements précieuses pour mener à bien des actions dans le département. Un exemple ? Le Département de l'Ardèche, chef de file de l'insertion, est organisme intermédiaire pour la gestion du Fonds social européen (FSE), qui cofinance l'accompagnement de bénéficiaires du RSA (6,6 M€ pour la période 2014-2020). Le Fonds européen de développement régional (FEDER) soutient, lui, la réalisation d'infrastructures et les investissements créateurs d'emplois. Des exemples locaux ? 8 M€ pour la création de la Grotte Chauvet 2 - Ardèche (ex-Caverne du Pont d'Arc), 14 M€ pour le réseau haut et très haut débit Ardèche Drôme Numérique, 600 000 € pour l'aménagement du Mont Gerbier de Jonc... Avec son programme GAL Ardèche³, l'Ardèche bénéficie également du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER). Grâce à un travail partenarial innovant (236 communes concernées), ce sont près de 6 M€ et des dizaines d'opérations (Dolce Via, Partage des Eaux, filière bois...) qui sont financées par l'Europe jusqu'en 2021. ▲

+ D'INFOS

www.europe-en-auvergnerhonealpes.eu



L'Europe investit en Ardèche ! Grâce à divers fonds européens, c'est l'ensemble du territoire ardéchois qui peut développer des projets, souvent co-financés par le Département.

© Guillaume Eucheron

Cantons d'Aubenas 1 & 2



Aubenas 1

Anne Ventalon

Conseillère départementale

Jean-Pierre Constant

Conseiller départemental

POPULATION

17 410 hab. (2016)

COMMUNES (14) + FRACTION D'AUBENAS

Aizac, Genestelle, Juvinas, Labastide-sur-Bésorgues, Labégude, Lachamp-Raphaël, Laviolle, Mézilhac, Saint-Andéol-de-Vals, Saint-Joseph-des-Bancs, Saint-Julien-du-Serre, Ucel, Vals-les-Bains, Vallées-d'Antraigues-Asperjoc



Aubenas 2

Sabine Buis

Vice-présidente en charge de l'attractivité, de l'agriculture, de la relation aux territoires et à la participation citoyenne

Max Chaze

Conseiller départemental en charge des bâtiments départementaux et des moyens généraux

POPULATION

20 670 hab. (2016)

COMMUNES (14) + FRACTION D'AUBENAS

Ailhon, Fons, Lachapelle-sous-Aubenas, Lanas, Lentillères, Mercuer, Saint-Didier-sous-Aubenas, Saint-Etienne-de-Boulogne, Saint-Etienne-de-Fontbellon, Saint-Michel-de-Boulogne, Saint-Privat, Saint-Sernin, Vesseaux, Vinezac



SPORT SCOLAIRE

Championnat du monde d'escalade

300 grimpeurs, 40 nations, 5 continents représentés... pendant une semaine, Aubenas et le sud Ardèche vont devenir le centre du monde pour les amateurs d'escalade ! Les meilleurs jeunes grimpeurs mondiaux (en devenir) vont se retrouver du 18 au 24 mai au gymnase Roqua, pour le premier championnat du monde scolaire d'escalade. Une première couplée à l'organisation des premiers championnats du monde scolaires en sport partagé : des élèves valides et des élèves en situation de handicap évoluent dans la même équipe. Cet événement sportif majeur est co-organisé par une centaine de jeunes volontaires et une centaine d'enseignants d'EPS dans le cadre de l'UNSS (Union nationale du sport scolaire). Au programme de cette semaine chargée : une cérémonie d'ouverture (comme aux JO), 3 jours de compétitions, un programme sportif, éducatif et culturel dense et une cérémonie de clôture... à la hauteur !

Habitée à l'organisation de championnats de France (au moins un chaque année en Ardèche ces 7 dernières années !), l'UNSS 07 voit grand cette année (d'où une aide du Département conséquente : 13 000 €). Elle a concocté un programme sur-mesure aux jeunes compétiteurs afin de leur faire découvrir l'Ardèche : canoë kayak sur l'Ardèche encadré par les élèves de la section sportive du collège de Saint-Sauveur-de-Montagut et le CREPS, visite de la Grotte Chauvet 2-Ardèche, initiation à la spéléologie encadrée par les élèves de la section sportive de Vallon Pont d'Arc, programme pédagogique autour du développement durable, visite de MuséAl, du site archéologique et du théâtre antique qui accueillera la cérémonie d'ouverture. Sans doute une semaine mémorable qui permettra d'essaimer un bout d'Ardèche dans le monde entier. Un focus qui continuera 3 semaines après au Pouzin, avec les championnats de France d'escalade de difficulté organisés par les Lézards vagabonds.



Tous les ans, le Département organise une Journée départementale des actions collectives. L'occasion d'échanger et de se rencontrer comme l'an dernier à Saint-Pierreville.

BASSIN D'AUBENAS

Action sociale et collective

Depuis plusieurs années, le Département organise des actions à dimension collective à destination des personnes fréquentant les centres médico-sociaux. L'objectif est de faire se rencontrer des personnes, souvent en situation de précarité et/ou isolées, et de les inciter à s'exprimer autour de thématiques choisies par les professionnels ou par les personnes elles-mêmes. Ainsi, le CMS d'Aubenas organise depuis 2012 un atelier « expression artistique » animé par une psychologue et une assistante sociale. L'an dernier, une dizaine de personnes, principalement des femmes entre 30 et 65 ans, y ont assisté. « *En se retrouvant une fois par mois, elles ont pu échanger et recréer du lien social* » explique Lucie Sanieul, assistance sociale. « *Le groupe permet de s'exprimer au travers d'outils artistiques - photo-langage, dessin, texte co-écrit... - et favorise la confiance en soi* » précise Samantha Crépin, psychologue. « *Sa richesse se trouve dans le fait que les participantes s'acceptent et se rencontrent malgré leurs différences* ».

Autre action proposée par le CMS l'an dernier : des séances de coaching pour des personnes proches de l'insertion socio-professionnelle mais qui n'ont pas les "codes" (vestimentaires, expression verbale et non verbale) pour répondre aux attentes ou aux normes sociétales. Une formule intensive sur 3 mois (7 séances), animée par un coach professionnel a permis de mobiliser la dizaine de participants dans une dynamique positive et égaie de retour à l'emploi.

Des participants volontaires qui sont invités à retrouver tous les autres participants d'actions collectives du département, le 18 juin prochain à la Maison du Parc à Jaujac pour la Journée annuelle des actions collectives.



RENDEZ-VOUS AUX JARDINS À MERCURART

La rencontre de l'art et de la nature... À Mercurer, la galerie d'arts et lettres Mercurart propose toute l'année, sur rendez-vous, des visites guidées pour découvrir des œuvres contemporaines installées dans la galerie et dans le jardin agrémenté de 300 rosiers remontants, de collections de plantes méditerranéennes et de nombreuses essences rares... "Échappée" du parcours des Monts d'Ardèche "Partage des eaux", Mercurart expose des plasticiens de renom qui exercent leur activité dans le département. La galerie les présente également dans des espaces partenaires : Sylvestre (Château, Alba-la-Romaine, 6/04 au 26/05), François Rieux (Espace d'Art Chabrilan, Montélimar, 7/06 au 23/06), Chloé Cottalorda (Médiathèque Jean Ferrat, Aubenas, 2/07 au 11/09), Hervé Bernard (Salle de la Tribune, Ailhon, 31/07 au 12/08). Mercurart est un lieu unique à découvrir lors des Rendez-vous aux jardins, du 7 au 9 juin.

+ d'infos www.mercurart.com et 06 03 78 66 37 / 06 43 41 61 47

AUBENAS LE CHÂTEAU EN CHANTIER

Depuis 2016, le château d'Aubenas fait l'objet d'un programme de rénovation avec, à terme, la création d'un centre d'art contemporain qui devrait ouvrir en 2021.

Les travaux des toitures, des façades sud et est terminés, toutes les attentions sont maintenant tournées vers la façade nord. Et là, après démolition du bâti, le château retrouve sa façade du XVIII^e siècle orientée vers le soleil couchant. Les travaux tout en préservant ce monument majeur permettent de nombreuses découvertes qui alimentent son histoire : des éléments sur son entrée primitive à l'ouest, la datation de la période des guerres de religions de la tour sud-est, la redécouverte des jardins en terrasse du XVIII^e siècle...

Le montant total de l'opération s'élève à 6 M€ et bénéficie de plusieurs financements dont le Département, partenaire majeur, qui apporte son soutien depuis 2017.



+ D'INFOS

Avec cette nouvelle distinction, l'Ardèche compte désormais 4 restaurant étoilés au Guide Michelin en 2019.

- L'Auberge de Montfleury à Saint-Germain
Tél 04 75 94 74 13
- Le Carré d'Alethius à Charmes-sur-Rhône
Tél 04 75 78 30 52
- Le Likoké aux Vans
Tél 04 75 88 09 74
- Le Vivarais à Vals-les-Bains
Tél 04 75 94 65 85

Richard et Angèle Rocle

Ciel étoilé sur l'Auberge de Montfleury

Quand Oscar Wilde visait la lune pour au pire toucher les étoiles, Richard et Angèle Rocle visaient tout simplement l'excellence pour en décrocher une au Guide Michelin... C'est aujourd'hui chose faite. Début 2019, l'Auberge de Montfleury, à Saint-Germain, a intégré la liste prestigieuse des restaurants étoilés.

Terre et terroir, deux mots qui sonnent bien au cœur de Richard dont les ancêtres étaient agriculteurs : « *Chez mes grands-parents on tuait le cochon, il y avait de grandes tablées et des repas qui durent... explique le chef, avant d'ajouter gourmand : dans ma famille, on aime manger !* »

Richard a un véritable intérêt pour les légumes, particulièrement les légumes racines, céleri-rave, panais, salsifis. Une seule règle : être en circuit court et en accord avec la saison. Côté viande ses préférences vont à l'agneau et au veau, le ris de veau étant un classique de sa carte « *c'est un produit d'une incroyable finesse* » souligne-t-il...

Les amateurs savent de quoi il parle !

Mais si son goût pour les bonnes choses et son désir de les partager lui ont été donnés en héritage, le niveau et la qualité de la cuisine qu'il prépare aujourd'hui ont d'autres origines. L'école hôtelière de Clermont-Ferrand, puis des mois de formation auprès des plus grands et enfin un travail acharné encore et encore... Les étoiles ne tombent pas du ciel !

En effet, aucun chef ne reçoit cette distinction par hasard. Dans le cas de Richard

et Angèle, cette recherche de l'excellence est engagée dès l'ouverture de leur restaurant, il y a plus de 13 ans. « *Depuis cinq années, nous nous disions que c'était peut-être possible... Et quand cette récompense est arrivée, nous l'avons reçue avec une émotion immense, un bonheur incommensurable* » se souvient Richard avant d'ajouter :

« *Des moments intenses comme celui-ci, j'en ai connus trois : notre mariage, la naissance de notre fille Salomé et cette étoile !* »

Mais des moments de vrai plaisir, il en connaît beaucoup ! « *Aller à la rencontre des fournisseurs, goûter, échanger... puis inventer, tester avec mon équipe. Enfin, donner du plaisir à notre clientèle sans qui, vraiment, nous ne serions rien.* ». Au fil du temps, la cuisine de Richard a évolué « *on ne cuisine pas à 40 ans comme à 20 ans* ».

Bien sûr, la carte de l'auberge prend fin sur des notes sucrées. Régulièrement il y invite la châtaigne et tous les fruits d'Ardèche. Là encore, les produits de saison sont à l'honneur, l'alliance des saveurs subtile, avec une recherche poussée sur le mariage des textures. Alors que la terrasse offre désormais la possibilité aux gourmets de déguster cette cuisine raffinée sous un ciel d'été, Richard Rocle souligne « *Cette étoile porte mon nom mais elle vient couronner un travail collectif. Rien n'aurait été possible sans le soutien de mon épouse, son irremplaçable pertinence pour l'accord mets/vins et les efforts quotidiens de nos sept collaborateurs, très investis dans leur travail* ».





▶ | GRAND ANGLE

UN PLAN SANTÉ POUR L'ARDÈCHE

À l'occasion du Budget primitif, le Département a adopté un plan ambitieux pour le territoire et les besoins en santé de ses habitants. Au programme de cette feuille de soin : le renforcement de l'attractivité du territoire pour favoriser l'installation des médecins, le développement de la télémédecine et la création d'un centre de santé départemental. Dans une Ardèche en transition, l'accès aux soins à tous reste une priorité !

« Madame la ministre de la Santé, nous vous attendons »

LE CHEYLARD Le docteur Perret a écrit une lettre à la Ministre pour lui vanter les mérites de l'organisation médicale chaylaroise. Mais aussi lui exposer les limites.

« Nous vous attendons bien évidemment au-delà d'une tranche de clientèle et d'un matériel performant afin que vous puissiez répondre à nos attentes de l'ensemble de la région... »

ces mots que le docteur Perret adresse à la ministre de la Santé.

8 | MERCREDI 20 MARS 2019 | LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

VOTRE RÉGION

Auvergne-Rhône-Alpes Pénurie de personnel

Plus de 550 soignants sont recherchés



Dans le Rhône, les besoins porteurs d'infirmiers et d'aides-soignants Adecco Medical recrute beaucoup en Auvergne Rhône-Alpes. Les contrats vont de l'intérim au CDD et CDI.

Dans le Rhône, le cas d'autres départements de la région, les besoins en infirmiers et aides-soignants sont importants. Adecco Medical recrute beaucoup en Auvergne Rhône-Alpes. Les contrats vont de l'intérim au CDD et CDI.

Le maire, Hervé Coullmont, et son adjointe Sylvie Rousseau, ont réuni les professionnels de santé du village. On ne peut pas compter sur une pompe à eau médicale, dentiste, infirmière, pharmacien, etc. Après avoir balayé les idées reçues, il faut trouver des solutions.

En effet, l'ordre du jour était celui de trouver des solutions concrètes au maire de la commune de Liroubert. Le maire, Hervé Coullmont, et son adjointe Sylvie Rousseau, ont réuni les professionnels de santé du village. On ne peut pas compter sur une pompe à eau médicale, dentiste, infirmière, pharmacien, etc. Après avoir balayé les idées reçues, il faut trouver des solutions.

UN IMPÉRATIF POUR LA VIE LOCALE

En effet, l'ordre du jour était celui de trouver des solutions concrètes au maire de la commune de Liroubert. Le maire, Hervé Coullmont, et son adjointe Sylvie Rousseau, ont réuni les professionnels de santé du village. On ne peut pas compter sur une pompe à eau médicale, dentiste, infirmière, pharmacien, etc. Après avoir balayé les idées reçues, il faut trouver des solutions.

Le maire, Hervé Coullmont, et son adjointe Sylvie Rousseau, ont réuni les professionnels de santé du village. On ne peut pas compter sur une pompe à eau médicale, dentiste, infirmière, pharmacien, etc. Après avoir balayé les idées reçues, il faut trouver des solutions.

Le maire, Hervé Coullmont, et son adjointe Sylvie Rousseau, ont réuni les professionnels de santé du village. On ne peut pas compter sur une pompe à eau médicale, dentiste, infirmière, pharmacien, etc. Après avoir balayé les idées reçues, il faut trouver des solutions.

Le maire, Hervé Coullmont, et son adjointe Sylvie Rousseau, ont réuni les professionnels de santé du village. On ne peut pas compter sur une pompe à eau médicale, dentiste, infirmière, pharmacien, etc. Après avoir balayé les idées reçues, il faut trouver des solutions.

Le maire, Hervé Coullmont, et son adjointe Sylvie Rousseau, ont réuni les professionnels de santé du village. On ne peut pas compter sur une pompe à eau médicale, dentiste, infirmière, pharmacien, etc. Après avoir balayé les idées reçues, il faut trouver des solutions.

Le maire, Hervé Coullmont, et son adjointe Sylvie Rousseau, ont réuni les professionnels de santé du village. On ne peut pas compter sur une pompe à eau médicale, dentiste, infirmière, pharmacien, etc. Après avoir balayé les idées reçues, il faut trouver des solutions.

Le maire, Hervé Coullmont, et son adjointe Sylvie Rousseau, ont réuni les professionnels de santé du village. On ne peut pas compter sur une pompe à eau médicale, dentiste, infirmière, pharmacien, etc. Après avoir balayé les idées reçues, il faut trouver des solutions.

Le maire, Hervé Coullmont, et son adjointe Sylvie Rousseau, ont réuni les professionnels de santé du village. On ne peut pas compter sur une pompe à eau médicale, dentiste, infirmière, pharmacien, etc. Après avoir balayé les idées reçues, il faut trouver des solutions.

Le maire, Hervé Coullmont, et son adjointe Sylvie Rousseau, ont réuni les professionnels de santé du village. On ne peut pas compter sur une pompe à eau médicale, dentiste, infirmière, pharmacien, etc. Après avoir balayé les idées reçues, il faut trouver des solutions.

Le maire, Hervé Coullmont, et son adjointe Sylvie Rousseau, ont réuni les professionnels de santé du village. On ne peut pas compter sur une pompe à eau médicale, dentiste, infirmière, pharmacien, etc. Après avoir balayé les idées reçues, il faut trouver des solutions.

Le maire, Hervé Coullmont, et son adjointe Sylvie Rousseau, ont réuni les professionnels de santé du village. On ne peut pas compter sur une pompe à eau médicale, dentiste, infirmière, pharmacien, etc. Après avoir balayé les idées reçues, il faut trouver des solutions.

Le maire, Hervé Coullmont, et son adjointe Sylvie Rousseau, ont réuni les professionnels de santé du village. On ne peut pas compter sur une pompe à eau médicale, dentiste, infirmière, pharmacien, etc. Après avoir balayé les idées reçues, il faut trouver des solutions.

Le maire, Hervé Coullmont, et son adjointe Sylvie Rousseau, ont réuni les professionnels de santé du village. On ne peut pas compter sur une pompe à eau médicale, dentiste, infirmière, pharmacien, etc. Après avoir balayé les idées reçues, il faut trouver des solutions.

Le maire, Hervé Coullmont, et son adjointe Sylvie Rousseau, ont réuni les professionnels de santé du village. On ne peut pas compter sur une pompe à eau médicale, dentiste, infirmière, pharmacien, etc. Après avoir balayé les idées reçues, il faut trouver des solutions.



Le maire, Hervé Coullmont, et son adjointe Sylvie Rousseau, ont réuni les professionnels de santé du village. On ne peut pas compter sur une pompe à eau médicale, dentiste, infirmière, pharmacien, etc. Après avoir balayé les idées reçues, il faut trouver des solutions.

La commune cherche des médecins

Depuis plusieurs mois, la recherche d'un nouveau médecin préoccupe le maire et les Soyonnais car malgré diverses démarches, le poste reste toujours vacant.

Le maire, Hervé Coullmont, et son adjointe Sylvie Rousseau, ont réuni les professionnels de santé du village. On ne peut pas compter sur une pompe à eau médicale, dentiste, infirmière, pharmacien, etc. Après avoir balayé les idées reçues, il faut trouver des solutions.

Le maire, Hervé Coullmont, et son adjointe Sylvie Rousseau, ont réuni les professionnels de santé du village. On ne peut pas compter sur une pompe à eau médicale, dentiste, infirmière, pharmacien, etc. Après avoir balayé les idées reçues, il faut trouver des solutions.

Le maire, Hervé Coullmont, et son adjointe Sylvie Rousseau, ont réuni les professionnels de santé du village. On ne peut pas compter sur une pompe à eau médicale, dentiste, infirmière, pharmacien, etc. Après avoir balayé les idées reçues, il faut trouver des solutions.

Le maire, Hervé Coullmont, et son adjointe Sylvie Rousseau, ont réuni les professionnels de santé du village. On ne peut pas compter sur une pompe à eau médicale, dentiste, infirmière, pharmacien, etc. Après avoir balayé les idées reçues, il faut trouver des solutions.

Le maire, Hervé Coullmont, et son adjointe Sylvie Rousseau, ont réuni les professionnels de santé du village. On ne peut pas compter sur une pompe à eau médicale, dentiste, infirmière, pharmacien, etc. Après avoir balayé les idées reçues, il faut trouver des solutions.

Le maire, Hervé Coullmont, et son adjointe Sylvie Rousseau, ont réuni les professionnels de santé du village. On ne peut pas compter sur une pompe à eau médicale, dentiste, infirmière, pharmacien, etc. Après avoir balayé les idées reçues, il faut trouver des solutions.

Le maire, Hervé Coullmont, et son adjointe Sylvie Rousseau, ont réuni les professionnels de santé du village. On ne peut pas compter sur une pompe à eau médicale, dentiste, infirmière, pharmacien, etc. Après avoir balayé les idées reçues, il faut trouver des solutions.

Le maire, Hervé Coullmont, et son adjointe Sylvie Rousseau, ont réuni les professionnels de santé du village. On ne peut pas compter sur une pompe à eau médicale, dentiste, infirmière, pharmacien, etc. Après avoir balayé les idées reçues, il faut trouver des solutions.

Le maire, Hervé Coullmont, et son adjointe Sylvie Rousseau, ont réuni les professionnels de santé du village. On ne peut pas compter sur une pompe à eau médicale, dentiste, infirmière, pharmacien, etc. Après avoir balayé les idées reçues, il faut trouver des solutions.

Le maire, Hervé Coullmont, et son adjointe Sylvie Rousseau, ont réuni les professionnels de santé du village. On ne peut pas compter sur une pompe à eau médicale, dentiste, infirmière, pharmacien, etc. Après avoir balayé les idées reçues, il faut trouver des solutions.

Le maire, Hervé Coullmont, et son adjointe Sylvie Rousseau, ont réuni les professionnels de santé du village. On ne peut pas compter sur une pompe à eau médicale, dentiste, infirmière, pharmacien, etc. Après avoir balayé les idées reçues, il faut trouver des solutions.

Le maire, Hervé Coullmont, et son adjointe Sylvie Rousseau, ont réuni les professionnels de santé du village. On ne peut pas compter sur une pompe à eau médicale, dentiste, infirmière, pharmacien, etc. Après avoir balayé les idées reçues, il faut trouver des solutions.

Le maire, Hervé Coullmont, et son adjointe Sylvie Rousseau, ont réuni les professionnels de santé du village. On ne peut pas compter sur une pompe à eau médicale, dentiste, infirmière, pharmacien, etc. Après avoir balayé les idées reçues, il faut trouver des solutions.

Le maire, Hervé Coullmont, et son adjointe Sylvie Rousseau, ont réuni les professionnels de santé du village. On ne peut pas compter sur une pompe à eau médicale, dentiste, infirmière, pharmacien, etc. Après avoir balayé les idées reçues, il faut trouver des solutions.

Le maire, Hervé Coullmont, et son adjointe Sylvie Rousseau, ont réuni les professionnels de santé du village. On ne peut pas compter sur une pompe à eau médicale, dentiste, infirmière, pharmacien, etc. Après avoir balayé les idées reçues, il faut trouver des solutions.

Le maire, Hervé Coullmont, et son adjointe Sylvie Rousseau, ont réuni les professionnels de santé du village. On ne peut pas compter sur une pompe à eau médicale, dentiste, infirmière, pharmacien, etc. Après avoir balayé les idées reçues, il faut trouver des solutions.

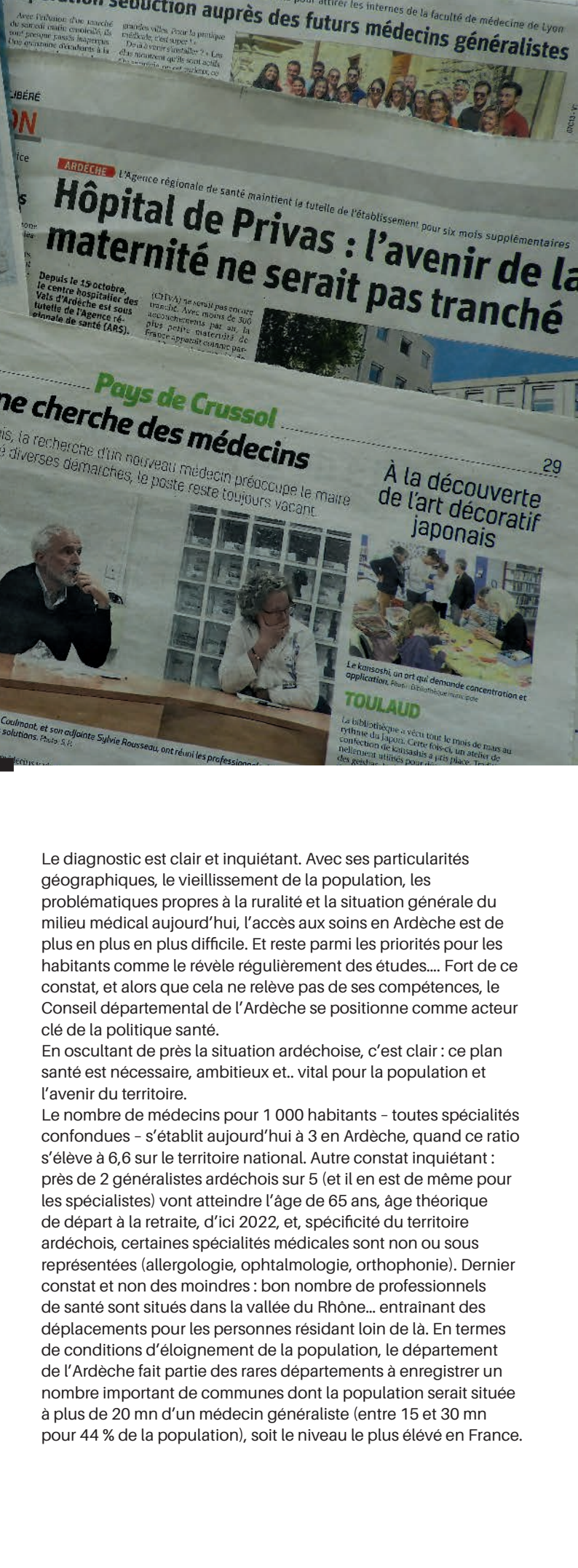
Le maire, Hervé Coullmont, et son adjointe Sylvie Rousseau, ont réuni les professionnels de santé du village. On ne peut pas compter sur une pompe à eau médicale, dentiste, infirmière, pharmacien, etc. Après avoir balayé les idées reçues, il faut trouver des solutions.

Le maire, Hervé Coullmont, et son adjointe Sylvie Rousseau, ont réuni les professionnels de santé du village. On ne peut pas compter sur une pompe à eau médicale, dentiste, infirmière, pharmacien, etc. Après avoir balayé les idées reçues, il faut trouver des solutions.

Le maire, Hervé Coullmont, et son adjointe Sylvie Rousseau, ont réuni les professionnels de santé du village. On ne peut pas compter sur une pompe à eau médicale, dentiste, infirmière, pharmacien, etc. Après avoir balayé les idées reçues, il faut trouver des solutions.

Le maire, Hervé Coullmont, et son adjointe Sylvie Rousseau, ont réuni les professionnels de santé du village. On ne peut pas compter sur une pompe à eau médicale, dentiste, infirmière, pharmacien, etc. Après avoir balayé les idées reçues, il faut trouver des solutions.

Le maire, Hervé Coullmont, et son adjointe Sylvie Rousseau, ont réuni les professionnels de santé du village. On ne peut pas compter sur une pompe à eau médicale, dentiste, infirmière, pharmacien, etc. Après avoir balayé les idées reçues, il faut trouver des solutions.



PLAN SANTÉ

Une feuille de soin pour l'Ardèche

Face au risque de désertification médicale, le Département déploie un plan d'actions concret pour que l'accès aux soins pour tous soit garanti en Ardèche. Le traitement commence dès à présent.

Le diagnostic est clair et inquiétant. Avec ses particularités géographiques, le vieillissement de la population, les problématiques propres à la ruralité et la situation générale du milieu médical aujourd'hui, l'accès aux soins en Ardèche est de plus en plus en plus difficile. Et reste parmi les priorités pour les habitants comme le révèle régulièrement des études... Fort de ce constat, et alors que cela ne relève pas de ses compétences, le Conseil départemental de l'Ardèche se positionne comme acteur clé de la politique santé.

En occultant de près la situation ardéchoise, c'est clair : ce plan santé est nécessaire, ambitieux et.. vital pour la population et l'avenir du territoire.

Le nombre de médecins pour 1 000 habitants - toutes spécialités confondues - s'établit aujourd'hui à 3 en Ardèche, quand ce ratio s'élève à 6,6 sur le territoire national. Autre constat inquiétant : près de 2 généralistes ardéchois sur 5 (et il en est de même pour les spécialistes) vont atteindre l'âge de 65 ans, âge théorique de départ à la retraite, d'ici 2022, et, spécificité du territoire ardéchois, certaines spécialités médicales sont non ou sous représentées (allergologie, ophtalmologie, orthophonie). Dernier constat et non des moindres : bon nombre de professionnels de santé sont situés dans la vallée du Rhône... entraînant des déplacements pour les personnes résidant loin de là. En termes de conditions d'éloignement de la population, le département de l'Ardèche fait partie des rares départements à enregistrer un nombre important de communes dont la population serait située à plus de 20 mn d'un médecin généraliste (entre 15 et 30 mn pour 44 % de la population), soit le niveau le plus élevé en France.

Quant à accéder à un établissement de santé (hôpital, maison de santé pluridisciplinaire, cabinet d'infirmiers, masseurs kiné) dispensant, a minima, les premiers secours, c'est le Far West : mal répartis sur le territoire avec un manque sur la moitié Ouest, il faut plus de 30 mn pour environ 6 % des communes pour y accéder !

1 ordonnance, 3 remèdes

Attirer des **jeunes médecins pour qu'ils viennent s'installer** – durablement - chez nous, le Conseil départemental y travaille depuis des années. Pour cela, il propose un soutien financier aux internes en médecine générale qui viennent effectuer leur stage en Ardèche. L'an dernier, ce sont ainsi 25 bourses de 600 euros sur 6 mois qui ont été attribuées à 23 étudiants pour un montant de 58 400 euros. Le Département participe également à des manifestations professionnelles où il rencontre des internes en médecine et des jeunes médecins remplaçants diplômés de moins de 5 ans afin de faire connaître et de valoriser l'Ardèche, notamment avec l'association « les Émerveillés par l'Ardèche » ou via le livret « votre future installation en Ardèche » réalisé après un recensement des besoins auprès des communes. Nouveauté en 2019, en plus de ces actions, le Département prévoit de renforcer l'offre de maîtres de stage universitaire (MSU) sur le territoire. Pour ce faire, des mini-séminaires d'information sont prévus durant l'année et des sessions de formation seront organisées au second semestre. Objectif : attirer les étudiants afin qu'ils viennent réaliser un stage en Ardèche et ainsi avoir un premier contact professionnel et se faire une idée de la vie ici (voir ci-contre).

Deuxième remède à la désertification médicale : le **développement de la télémedecine**. Département pilote, le Conseil départemental mène une action partenariale avec les autres acteurs en charge du dossier santé (ARS, CPAM) et l'État. Au programme : l'accompagnement de projets de télémedecine, le soutien à l'émergence de projets de territoire proposant des structures médico-sociales ou des structures d'exercice regroupées type maison de santé pluri-disciplinaire (voir page 20). Dernier remède prescrit par le Département : la **création d'un centre de santé départemental, directement géré par la collectivité**, permettant de salarier des médecins avec des antennes locales situées de 30 à 40 km alentour qui seraient activées avec des tournées hebdomadaires. À suivre (voir page 21).

FAVORISER LES INSTALLATIONS

La loi relative au développement des territoires ruraux permet aux collectivités territoriales de distribuer des aides destinées à favoriser l'installation ou le maintien des professionnels de santé.

Une opportunité que le Département saisit à bras le corps en lançant un appel à projets dans ce sens avec une enveloppe de 100 000 €. L'objet ? Permettre aux acteurs du territoire qui le souhaitent (médecins, associations, acteurs privés) de mener des actions pour renforcer l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé, favoriser leur installation ou leur maintien et faciliter leurs conditions d'exercice.

Trois publics cibles ont été identifiés : les stagiaires en médecine, les futurs médecins du territoire, les médecins déjà installés sur le territoire. Pour les stagiaires, par exemple, le Département pourra soutenir la création ou la rénovation d'hébergements collectifs permettant la création de lien social et interprofessionnel, comme cela a été fait au Cheylard cette année.

L'enjeu est de taille car on le sait : l'exercice de la médecine est aujourd'hui en pleine refonte. La nouvelle génération de médecins souhaite davantage travailler avec d'autres professionnels de santé, dans une logique d'optimisation et de prise en charge globale du patient. Le Département agit pour le développement de ces pratiques professionnelles en accompagnant la formation et le développement de réseaux, ou en soutenant la création et le déploiement d'outils, notamment numériques, facilitant la pratique professionnelle au quotidien...

 **D'INFOS**
www.ardeche.fr

À SAVOIR

5 146 : nombre total de professionnels de santé en Ardèche

Dont (pour 1 000 habitants) :



1 pharmacien
contre 13,79 en France



3 médecins
contre 6,60 en France



8 infirmiers
contre 12,55 en France

100 000 € le montant de l'appel à projet "lutte contre la désertification médicale" pour favoriser la réalisation de stages de médecine en Ardèche
2 Maisons de santé pluriprofessionnelles en activité (Ruoms, Meyras)
et 3 en cours de création (Chomérac, Saint Sauveur de Montagut, Le Pouzin)

DÉVELOPPEMENT DE LA TÉLÉMÉDECINE

Le Département accompagne les initiatives menées sur le territoire pour développer les consultations en télémédecine.

De la régulation médicale entre SAMU 07 et Ehpad...

...à l'élaboration d'un projet de territoire

Dans quelques jours, les Ehpad* de Joyeuse, de Vernoux-en-Vivarais et deux du secteur d'Annonay bénéficieront de l'expérimentation de télémédecine (régulation médicale) proposée par le Département et le Service médical d'urgence (SAMU 07) du Centre Hospitalier des Vals d'Ardèche (CHVA) de Privas, avec l'appui technique du GCS-SARA**.

Cette expérimentation consiste à utiliser en situation d'urgence les nouvelles technologies et plus particulièrement la visioconférence.

« Les Ehpad, ne disposant pas de médecin ou d'infirmière 24h/24h, sollicitent régulièrement le SAMU 07. La visioconférence renforcera l'évaluation du médecin régulateur du SAMU et donc optimisera sa prise de décision pour le juste soin » explique Joël Bouffies, administrateur provisoire du CHVA.

L'objectif est de limiter les hospitalisations inutiles des patients âgés qui leur sont préjudiciables : fatigue liée au transport et au temps d'attente aux urgences, éloignement de la famille, perte des repères, etc. La visioconférence facilitera l'interaction entre le médecin régulateur et les soignants d'Ehpad, permettant ainsi de rassurer ces derniers en situation de stress. Cet outil limitera enfin l'engorgement des lits d'hospitalisation.

« La télémédecine offre à l'ensemble des médecins une nouvelle modalité de pratiquer leur art sur un territoire caractérisé par l'isolement de certaines populations et une démographie médicale déclinante » conclut Monsieur Bouffies.

Le dispositif est piloté conjointement par la Préfecture, le Département et l'Agence nationale de santé. Très rapidement, l'Ehpad de La Voulte-sur-Rhône et le Centre hospitalier de Chambois - Les Vans seront équipés, puis cinq autres établissements ardéchois en 2020. A terme l'objectif est de relier tous les Ehpad du département à ce dispositif.

Autre initiative de télémédecine menée sur le territoire, celle menée par le docteur Stéphane Badia, médecin généraliste installé dans la maison de santé pluridisciplinaire à Meyras, et par ailleurs médecin à l'hôpital d'Aubenas. Un médecin "protéiforme" qui se penche aussi sur la problématique de l'accessibilité aux soins en zone rurale, sur la Montagne ardéchoise. « S'il s'agit de rompre l'isolement de ce territoire et lutter contre la désertification médicale, l'idée est aussi de réduire les déplacements sur le terrain pour les interventions de routine » explique le docteur Badia.

Le dispositif qu'il a développé avec d'autres professionnels de santé du secteur (infirmières, Ehpad...) permet d'avoir des télé-expertises avec des spécialistes à l'hôpital d'Aubenas et de faire un premier bilan en cas d'urgence sur le plateau. « Cela permet de travailler avec des pairs et de sécuriser les échanges entre les cabines de téléconsultation équipées, dont une qui verra bientôt le jour à Coucouron ». Un dispositif réservé aux patients – souvent âgés – qui ne peuvent pas se déplacer, sans accès à internet.

« C'est un projet peu onéreux (il suffit d'un PC avec webcam, d'un stéthoscope, d'un tensio-mètre), qui a du sens et qui s'intègre dans un projet de territoire ». Du sur-mesure pour la Montagne ardéchoise qui n'empêchera pas les médecins de se rendre, de temps en temps, sur place, pour rencontrer les patients. Car rien ne remplace le contact humain !

* Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

** Groupement régional d'appui au développement de la e-santé en Auvergne-Rhône-Alpes



Privas

UN CENTRE DE SOIN DÉPARTEMENTAL

Toujours dans le cadre de la lutte contre la désertification médicale, le Département réfléchit à la création d'un centre de santé départemental (CSD) assorti d'antennes réparties sur le territoire. Ce type de structure fonctionne avec des médecins salariés du Département et c'est ce statut qui les distingue de ceux exerçant dans les maisons de santé. Ces médecins travaillent avec une patientèle classique qui vient consulter directement au CSD ou dans l'une de ses antennes. Pour le praticien l'intérêt est avant tout l'allègement des charges administratives conjugué à la possibilité d'un exercice partagé. Le Département de Saône-et-Loire a été le premier à mettre en place ce dispositif pour faire face à la baisse du nombre de médecins généralistes sur les territoires. Ce modèle apparaît aujourd'hui comme l'outil le plus adapté aux enjeux sanitaires de l'Ardèche. Il peut être une réponse à la question prégnante de l'accessibilité aux soins tout en offrant un lieu de prévention et d'éducation. Enfin, les centres de soins départementaux seront des lieux de prédilection pour la formation des personnels de santé (internes stagiaires). Le premier CSD ardéchois devrait être ouvert avant décembre 2019, le lieu n'est pas encore arrêté.



PAROLE D'ÉLUE

Martine Finiels



Vice-présidente en charge de la santé, de l'autonomie des seniors et des personnes en situation de handicap

Pourquoi lancer un plan santé aujourd'hui ?

Ce plan santé a un objectif simple : faire en sorte que tous les Ardéchois.es puissent se faire soigner et avoir accès aux soins dont ils ont besoin. En France en 2019, on ne peut malheureusement que faire le constat que cet objectif n'est pas atteint dans de nombreux départements ruraux. La santé reste une des compétences premières de l'Etat mais face à une situation qui se détériore d'année en année, l'exécutif départemental a souhaité mettre en place des actions précises qui sont possibles seulement grâce à une connaissance fine du territoire.

Comment l'avez-vous élaboré ?

Il a été élaboré en concertation avec nos partenaires du monde médical mais aussi avec l'aide d'un cabinet d'études. Exactement comme un médecin ne prescrit pas un médicament avant de savoir précisément quelle maladie il faut combattre, le Département a voulu se baser sur un diagnostic fin des besoins et des manques du territoire pour mettre en œuvre des réponses adaptées. Nous savons que c'est une démarche qui va prendre du temps mais nous savons aussi qu'elle est indispensable. Elle va permettre de lancer une dynamique avec toutes les collectivités et les acteurs de la santé du territoire. Ce plan n'est pas un effet d'annonce, il s'inscrit dans la durée et servira de base pour que l'Ardèche dispose de l'offre médicale adaptée à ses habitants.

Comment lutter efficacement contre la désertification médicale ?

Depuis plusieurs années, de nombreux outils ont été développés par les collectivités pour permettre l'installation des médecins. Mais aujourd'hui ce n'est plus suffisant. Avoir des maisons de santé sans médecins ou des bourses à l'installation qui ne répondent pas aux besoins des médecins, nous ne pouvons pas nous en satisfaire. Pour lutter efficacement contre la désertification médicale nous avons choisi d'agir sur trois points : montrer aux médecins que s'installer en Ardèche est aussi une chance pour eux, accompagner les initiatives innovantes des acteurs des territoires et enfin porter un projet de centre de santé départemental qui permettra à la collectivité de salarier des médecins et donc assurer une présence dans les territoires qui en ont le plus besoin.



© Mathieu Dupont

RAOUL L'HERMINIER
Conseiller départemental en charge des commerces de proximité, de l'artisanat et des métiers d'art

Groupe de la majorité départementale de gauche

Promouvoir la création d'un centre de soins départemental avec le salariat de médecins, soutenir les projets de télémédecine en partenariat avec les acteurs institutionnels, renforcer l'attractivité du territoire ardéchois pour favoriser les installations de médecins, Voici les trois priorités du "Plan Santé" mis en place par la majorité départementale pour lutter contre la désertification médicale. Première priorité des Ardéchois, la santé est effectivement un enjeu de société majeur pour notre département. C'est pourquoi les élus de la majorité départementale ont choisi de mener en la matière une politique ambitieuse et audacieuse pour permettre à chaque Ardéchois, de disposer d'une offre de soins publique, équitable et de qualité. En tant que chef de file de l'action sociale, le Département a toute légitimité pour se positionner comme un acteur clé de la politique santé et organiser le développement de l'offre de soins sur le territoire. Une offre de soins où les problématiques sont nombreuses du fait des particularités de notre territoire où plus de 40 % des habitants se situent entre 15 et 30 minutes d'un médecin généraliste. L'une des grandes orientations de notre "Plan Santé" sera la création cette année d'un centre de santé départemental avec des antennes locales qui se déploieront sur tout le territoire, pour offrir aux Ardéchois de véritables structures sanitaires de proximité avec la présence de médecins directement salariés par le Département. Lutter contre la désertification médicale passe aussi par le développement de la télémédecine.

Identifié par l'État, comme seul "Territoire d'expérimentation de télémédecine pour l'amélioration des parcours de santé" en Rhône-Alpes, notre département coordonne à ce titre tous les projets de création de salles de téléconsultation portés sur notre territoire par les maisons de santé et dans les EHPAD. À l'heure actuelle, plusieurs projets ont été identifiés et se mettent en place comme c'est le cas des projets collectifs portés par les maisons de santé de Meyras, des Vans ou encore de Saint Sauveur de Montagut. Renforcer l'attractivité du territoire ardéchois et ainsi favoriser l'installation de médecins fait également partie de l'une des trois grandes priorités du "Plan Santé" départemental. Une priorité pour laquelle nous agissons déjà en soutenant les internes en médecine générale effectuant leur stage chez un médecin ardéchois. Nous reconduirons en 2019 cette action, tout comme la participation du Département aux manifestations professionnelles afin de faire connaître et valoriser l'Ardèche. Nous actionnerons également cette année plusieurs leviers afin de développer la formation sur les territoires les plus touchés par la pénurie médicale et lancerons également un appel à projets pour accompagner les collectivités dans la création de solutions d'hébergements collectifs pour les médecins. Avec ce "Plan Santé", les élus de la majorité départementale ont décidé de faire de la lutte contre la désertification médicale, une priorité pour l'avenir de notre territoire et d'accorder au renforcement de la politique santé tous les égards qui lui sont dus.



ANNE VENTALON
Conseillère départementale du canton d'Aubenas 1

Groupe Ardèche Avenir

Les atouts touristiques de l'Ardèche sont des vecteurs de développement et de notoriété formidables. Cette situation enviable mérite que le plus grand intérêt y soit porté. L'afflux de touristes sur une zone très restreinte, comme c'est le cas dans le sud Ardèche en période estivale, impose de prendre des mesures qui permettent d'une part de préserver l'environnement exceptionnel de ce secteur et d'autre part de favoriser une meilleure répartition territoriale des visiteurs. Aussi, la candidature conjointe du Gerbier de Jonc et du Mont Mézenc au label "Grand site de France" est une excellente initiative. Cette reconnaissance apportera à la Montagne ardéchoise davantage de

visibilité et de notoriété, gages de nouvelles retombées économiques pour ce secteur. En revanche, nous avons des inquiétudes pour le site de la Combe d'Arc également candidat à ce label. À l'heure de la rédaction de cette tribune, force est de constater que les négociations pour maîtriser le foncier nécessaire à la création d'un parking aux abords du Pont d'Arc n'ont pas encore abouti. Pourtant, l'accès à ce site naturel exceptionnel est crucial en termes d'image pour l'Ardèche. Nous attendons un engagement fort du Département pour apporter une solution rapide afin que cet été nous soyons toujours "émervillés par l'Ardèche".

agenda



© Philippe Fournier

EXPOSITION "DE LA TERRE AU PALAIS"

EXPOSITION

ALBA-LA-ROMAINE VEN 17/05 > DIM 01/12

MUSEAL - MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DÉPARTEMENTAL

www.museal.ardeche.fr

À l'occasion de l'année commémorative "Olivier de Serres, l'agronomie a 400 ans en Ardèche", MuséAl présente une nouvelle exposition temporaire au public *De la terre au palais, 2000 ans de bon goût en Ardèche*. Des pratiques agricoles implantées depuis des siècles dans les champs qui entourent *Alba Helvorum*, servant aux cuisiniers et médecins à celles expérimentées et étudiées 15 siècles plus tard par Olivier de Serres dans son domaine du Pradel, les traités d'agriculture guident les travaux des champs.

Aujourd'hui, nos pratiques agricoles et gustatives évoluent pour maintenir nos corps et notre Terre en pleine santé, sans sacrifier aux plaisirs de notre culture culinaire.

Composée de huit chapitres thématiques, l'exposition *De la terre au palais* interroge nos idées reçues et alimente la réflexion et la discussion autour d'un enjeu contemporain majeur : bien manger et bien produire.

Une thématique qui sera fil conducteur des rendez-vous organisés à MuséAl ce printemps tels que Paroles en festival (17 mai), la Nuit des musées (18 mai) et les Journées nationales de l'archéologie (15 et 16 juin)...

Exposition adaptée de *Ils sont food ces Romains*, réalisée par le site-musée gallo-romain Vesunna (Périgueux), en partenariat avec Ardèche le Goût et l'Institut Olivier de Serres. Inauguration le 15 mai, à 18h30. ♦



© Grégoire Lébouard

ARTS DU CIRQUE

DIVERSES COMMUNES

LUN 03/06 > DIM 09/06

Les Préalables

www.lefestivaldalba.org

Cette année encore, mi-juillet, Alba-la-Romaine va vivre aux rythmes effrénés et colorés du Festival d'Alba. Avant cela, en guise de mise en bouche, rendez-vous dans les villes et villages de la communauté de communes Ardèche Rhône Coiron, pour découvrir un périple artistique avec des rencontres et surprises dégotées et proposées par l'Équipe de la Cascade, pôle national cirque. Gratuit. ♦

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

PRIVAS VEN 28/06

Soirée de clôture "14Lendemain(s) 18. L'Ardèche dans l'après-guerre"

<http://archives.ardeche.fr>

Après plus de 4 années de rendez-vous qui ont ponctué le Centenaire de la Première Guerre mondiale, les Archives départementales organisent une soirée de clôture du cycle commémoratif, vendredi 28 juin, à partir de 18 h. Une soirée événement avec la présentation de "La grande collecte 14-18" réalisée depuis 2013 et issue d'archives personnelles et familiales (numérisées et mises en ligne sur le site Internet des Archives), suivie de la présentation de la publication « 14Lendemain(s) 18. L'Ardèche dans l'après-guerre » éditée par les Archives départementales. Une conférence « L'archéologie de la Grande Guerre », par Yves Desfossés, viendra clôturer la soirée. ♦



© Elyas Sarraf

EXPOSITION

RENCONTRE - CONFÉRENCE

SAINT-CLÉMENT MER 20/02 > SAM 23/11

L'ÉCOLE DU VENT

"Tous ensemble, tous différents : quand la biodiversité nous relie"

www.ecole-du-vent.com

Envie de prendre l'air ?

Vous avez jusqu'au 23 novembre pour découvrir l'École du vent. Dix plateformes interactives autour du vent et de l'envol accueillent les visiteurs, plongés dans un univers onirique à la Jules Verne. Une maison thématique qui invite les enfants et leurs parents à découvrir, à manipuler et ressentir le vent. L'occasion aussi de découvrir la nouvelle exposition photo proposée par l'École du vent : "Tous semblables, tous différents : quand la biodiversité nous relie". Une vingtaine de scènes du monde du vivant capturées entre autres par Yann-Arthus Bertrand, sous forme d'un témoignage photo. ♦

Travail des archéologues de la Grande Guerre : relèvement du corps de Fernand Terras, originaire de Saint-Laurent-du-Pape, août 2013.



© SRA Champagne Ardennes

THÉÂTRE

L'AURAC-EN-VIVARAIS JEU 09/05 > DIM 19/05

L'ATELIER THÉÂTRE

Ce soir je ne jouerai pas Antigone

www.roger-lombardot.eu : réservation impérative au 04 75 36 90 99

« Une pièce terrible et belle, portée par une actrice magnifique... »

Après la création à l'Institut français de Casablanca, le metteur en scène ardéchois Roger Lombardot présente à Laurac-en-Vivarais sa pièce "Ce soir je ne jouerai pas Antigone" lors de 8 représentations. Interprétée par Coralie Russier, comédienne au cinq prix d'interprétation féminine (voir son portrait dans Reliefs 84), le spectacle, en résonance avec l'actualité, fait à la fois référence aux violences faites aux femmes, aux enfants, à la folie terroriste, au drame des migrants, au rejet de l'autre, à la guerre... « Et puis la beauté, l'amour, l'engagement humain pour conjurer tout ça. Un texte de résistance dans la lignée d'Antigone et une comédienne digne de l'éternelle héroïne » témoigne un des spectateurs de Casablanca. ♦



© Céline Nieszawero photo LePage


RUOMS JEU 27/06 > SAM 29/06

Ardèche Aluna Festival
<https://aluna-festival.fr>

Une vingtaine d'artistes, des soirées mémorables dans un décor méridional et une ambiance estivale, un public varié et intergénérationnel, des organisateurs et des bénévoles au top... la 12^e édition d'Ardèche Aluna Festival reprend les mêmes ingrédients qui font le succès de ce festival pas comme les autres.

Rendez-vous le dernier week-end de juin (une fois le bac passé !) pour vibrer en rythme avec Kendji Girac, Eagle Eye Cherry, Boulevard des airs, Ben Harper, Pascal Obispo... et bien d'autres encore. ♦



© Ardeche Slackline

ÇA NE TIENT QU'À UN FIL !
LES VANS (CHASSAGNES), CASTELJAU JEU 30/05 > DIM 02/06

Ardèche meeting #8
www.ardecheslackline.com

Amateurs de sport nature et de sensations fortes, pour le week-end de l'Ascension, prenez la direction du sud : l'association Ardèche slackline a concocté 4 journées hautes en couleurs. Au programme : un rassemblement sportif et culturel où arts de la rue et sports outdoor se côtoieront. Côté sport : sur l'eau, dans les airs et sur terre, tous les jours, des démonstrations et initiations de slackline – une discipline qui consiste à marcher en équilibre sur une sangle tendue entre deux points – et d'autres disciplines de plein air sont proposées, au terrain de Bambou Canoë (à Chassagnes) et sur le site de la Padelle (à Casteljaou). À ne pas rater : des démonstrations de professionnels et amateurs de trickline (des acrobaties sur un fil !), du freestyle à vous couper le souffle seront présentées.

Côté animations, il y aura de quoi faire : théâtre de rue au cœur des Vans et soirée au cinéma pour voyager avec des films d'aventure internationaux, espaces dédiés au bien-être et à la découverte d'activités, soirées festives (à Bambou Canoë) avec concerts, jeux en bois, buvette et restauration à base de produits de terroir... Le tout avec pour fil directeur de ce week-end, clé du succès des précédentes éditions : la convivialité ! ♦

MUSIQUE


© Florain Spano



© Jean-Michel Savre

LA FÊTE DE LA PETITE REINE
ANNONAY MER 26/06 > SAM 29/06

Nuits musicales de la Chapelle
www.aboulagraa.fr

Pour cette première édition, Abou et Nawal Lagraa ont invité la célèbre violoniste Hélène Schmitt pour proposer au public un voyage extraordinaire, chargé d'histoire et de poésie en mouvement. Un programme d'une heure durant lequel la violoniste joue JS Bach & GP Telemann. Chaque soir, un préambule chorégraphique créé par Abou Lagraa accueillera le public. Puis place au concert pour 150 spectateurs privilégiés, assis en toute intimité, autour de la violoniste. ♦



© DR

DANSE & MUSIQUE
DIVERS LIEUX MER 19/06 > SAM 22/06

L'Ardéchoise
www.ardechoise.com

Unique et colorée ! Bientôt trente ans que les villages ardéchois se parent des couleurs de la myrtille et du genêt pour accueillir les milliers de cyclistes venus de tous horizons qui font leur Ardéchoise. L'édition 2019 débute le mercredi avec l'Ardéchoise des jeunes du nord (le lendemain pour celle des jeunes du sud) et le départ de l'Ardèche verte (l'Ardéchoise en 4 jours) pour finir avec la traditionnelle Ardéchoise le samedi, au départ de Saint-Félicien. ♦



Par ici les bonnes olives !

L'Ardèche dispose d'un riche patrimoine oléicole avec 35 variétés traditionnelles et 2 vergers conservatoires officiels à Lagorce et Les Vans.

Du renouveau dans les oliveraies ardéchoises... Il y a plusieurs décennies, l'exode rural et le gel de 1956 entraînent un appauvrissement de l'oliveraie ardéchoise. Plus tard, dans les années 1990-2000, de nouvelles oliveraies sont plantées, essentiellement avec des variétés locales telles que Rougettes et Négrettes. Des arbres qui entrent aujourd'hui en production. Par échanges d'expériences entre producteurs, les Rougettes s'avèrent être une variété très productive et représentative de ce qui peut être cultivé de façon pérenne en Ardèche...

Une filière qui s'organise

Si beaucoup d'oliveraies appartiennent à des particuliers ou sont un complément d'une autre production agricole, la filière oléicole ardéchoise s'organise depuis peu. Une filière professionnelle se développe avec l'apparition de nouveaux moulins (l'Ardèche en compte une douzaine aujourd'hui) et la création de domaines spécialisés en oléiculture (culture de l'olive de table et de l'huile de l'olive).

Une filière en ordre de marche, fédérée au sein du syndicat des oléiculteurs de l'Ardèche méridionale (SOAM) qui souhaite à terme obtenir une IGP pour ses huiles d'olives.

« L'objectif aujourd'hui est d'assurer la pérennisation et le développement de l'oliveraie ardéchoise » explique Jean-Noël Berneau, producteur à Lagorce et président du syndicat. Au programme de cette structuration : un travail d'enquête auprès des producteurs et un inventaire des surfaces oléicoles. Le résultat est prometteur :

avec 250 hectares d'oliveraie répertoriés et près de 10 fois plus de potentiel, la filière peut largement se développer !

Côté aides, la Chambre d'agriculture accompagne le syndicat des oléiculteurs et favorise l'accès aux aides du plan "fruit régional pour la filière olive" et prochainement l'accès aux aides à la plantation et à la rénovation de variétés traditionnelles dans le cadre de la démarche de qualité Goûtez l'Ardèche®.

Une huile d'olive reconnue

Tous ces efforts portent leurs fruits ! Des oléiculteurs ardéchois ont été récompensés lors du dernier Concours général agricole de Paris avec l'obtention d'une médaille de bronze pour le Domaine de Pontet-Frontzèle à Lagorce pour son huile élaborée avec de la Rougette de l'Ardèche et une médaille d'argent pour l'Oliveraie de la bastide à Vallon Pont d'Arc pour son huile de type fruité vert.

Si vous souhaitez en apprendre plus sur la production d'huile d'olive, poussez la porte des moulins et sachez que des visites sont proposées par Lou Mouli d'Oli à Bourg-Saint-Andéol. N'hésitez pas à visiter cette Étape savoureuse.

À noter : cette année, la fête de l'olivier se déroulera le 21 juillet aux Vans.

+ D'INFOS

www.syndicat-olive-ardeche.com/

Page réalisée avec la marque collective Goûtez l'Ardèche®, plus d'infos sur www.goutezlardeche.fr



JEU-CONCOURS

À vous de jouer !

1. Que signifie le sigle A2C ?

- a) Ardèche Classe Coworking
- b) Avenir Classe Connectée
- c) Ardèche Campus connecté

2. Que trouve-t-on sur le portail ressourcदारdeche.fr ?

- a) Des idées de sorties en Ardèche
- b) Le fonds documentaire de plusieurs structures ardéchoises
- c) Les adresses de ressourceries dans le département

3. Combien de bonnes adresses recense le guide Miam Miam édité par Ardèche le Goût ?

- a) 100
- b) 250
- c) 500

4. Par qui est organisé le 1^{er} championnat du monde scolaire d'escalade ?

- a) L'Éducation nationale
- b) Le CREPS
- c) L'UNSS 07

5. Quel l'artiste a réalisé l'œuvre "Un cercle et mille fragments" à l'Abbaye de Mazan dans le cadre du parcours artistique "Le Partage des eaux" ?

- a) Felice Varini
- b) Gilles Clément
- c) Stéphane Thidet

6. Que signifie le terme MSU ?

- a) Maître de stage universitaire
- b) Médecin sanitaire urgentiste
- c) Maison sociale utilitaire

7. Quelle commémoration en lien avec Olivier de Serres fête-t-on cette année ?

- a) Les 200 ans de l'agronomie
- b) Les 400 ans de sa mort
- c) Son 400^e anniversaire

1^{ER} PRIX

Un bon d'achat d'une valeur de 200 € dans un restaurant ardéchois

2^E PRIX

Un bon d'achat d'une valeur de 130 € dans un restaurant ardéchois

3^E PRIX

Un bon d'achat d'une valeur de 70 € dans un restaurant ardéchois

Puis, 10 cahiers aux couleurs du Département

Envoyez vos réponses sur papier libre avant le 31 mai (cachet de La Poste faisant foi), en indiquant vos nom, prénom, adresse postale et adresse mail et téléphone à l'adresse suivante :

Concours Reliefs
Département de l'Ardèche
Direction de la Communication
Hôtel du Département
BP 737 07007 Privas Cedex

Les réponses expédiées après le 31 mai 2019 ne seront pas prises en considération.

LES BONNES RÉPONSES AU JEU-CONCOURS RELIEFS N° 92 ÉTAIENT

- 1- Le département de l'Ardèche compte 335 communes au 1^{er} janvier 2019 (a).
- 2- Le montant dédié au "Labo de la transition" consacré aux projets innovants et transversaux par le Département en 2019 s'élève à 1 M€ (c).
- 3- Les Journées Sciences seniors sont organisées avec l'Arche des métiers (a).
- 4- Le site opendata.ardèche.fr propose au grand public des données gratuites des collectivités ardéchoises (a).
- 5- L'hôpital de Moze à Saint-Agrève propose depuis plusieurs années des consultations en télé-médecine avec des hôpitaux parisiens et lyonnais (c).
- 6- La momie de lionceau congelée, exposée pour la première fois en France, date d'il y a 46 000 ans (b).
- 7- En 2019, "De Ferme en Ferme" fête sa 20^e édition (c).

LES GAGNANTS SONT

1^{er} prix, un bon d'achat d'une valeur de 200 € dans un magasin de sport ardéchois :
Daniel et Brigitte Roux (Annonay)

2^e prix, un bon d'achat d'une valeur de 130 € dans un magasin de sport ardéchois :
Christiane Mey (Viviers)

3^e prix, un bon d'achat d'une valeur de 70 € dans un magasin de sport ardéchois :
André Gineys (Le Béage)

du 4^e au 13^e prix, un cahier aux couleurs du Département :

Corinne Soustre (Uzer), Bernard Corsini (Villeneuve-de-Berg), Francis Riou (Désaignes), Jean-Roger Morin (Saint-Romain-d'Ay), Anne-Marie Louche (Les Salelles), Philippe Clave (Soyons), Micheline Mazabrard (Désaignes), Anne-Marie Chamontin (Bourg-Saint-Andéol), Danielle Corvisier (Quintenas), Damien Glaizal (Veyras)

EXTRAIT DU RÈGLEMENT

Ce jeu est ouvert à tous. Une seule réponse par foyer. Le tirage au sort parmi les bonnes réponses sera effectué par maître Delay, huissier de justice à Privas. Le règlement est disponible sur simple demande au Département de l'Ardèche. Chaque gagnant sera avisé personnellement du résultat.

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du règlement déposé chez maître Delay, huissier de justice à Privas.



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Grotte ornée du Pont-d'Arc,
dite Grotte Chauvet-Pont-d'Arc, Ardèche
inscrite sur la Liste du patrimoine
mondial en 2014



Grotte Chauvet, 5 ANS

au patrimoine mondial de l'Unesco, ça se fête !

Le 22 juin,
retrouvons-nous
pour une journée d'évènements
autour de Vallon Pont d'Arc
et au-delà...

Des manifestations avant et après le 22 juin,
en Ardèche et au-delà... Et le jour J, du lever au coucher du soleil,
avec des concerts, des siestes sonores, des balades musicales...



Plus d'infos sur :
ardeche.fr/5ans-unesco



©Photos : Nicolas Ansoorian

